

L'humeur des marchés, mieux que la BNS

Chronique économique

Marian Stepczynski

Alors qu'il a fallu à la Banque nationale plus de 130 milliards de francs d'achats de devises en un an pour défendre un cours de l'euro qui ne s'écarte pas trop de 1,07 franc, le renversement des attentes qui s'est manifesté ces derniers jours sur les marchés a d'un seul coup propulsé la monnaie unique à près de 1,10 franc (et même au dessus, le 24 février). On ne va pas bouder son plaisir, surtout du côté des exportateurs, mais on peut tout de même s'interroger sur la capacité d'un petit pays, important financièrement certes, mais néanmoins lilliputien sur la scène mondiale, à piloter sa monnaie indépendamment des grands courants internationaux. En l'occurrence, ce qui a détourné les capitaux du franc a totalement dépassé le champ des possibilités de la BNS. Ce n'est ni la faiblesse de la conjoncture helvétique, ni l'impuissance de nos pharmas dans la recherche d'un vaccin ou de tout autre produit susceptible de venir à bout du virus, ni quelque autre raison d'origine domestique qui a détourné les placeurs de capitaux de notre monnaie traditionnellement réputée refuge. Non, ce qui a joué en l'occurrence, et pourrait bien influencer la suite, c'est le renversement de rapports de force intervenu sur la scène financière et monétaire, à commencer par la nette progression des rendements obligataires aux États-Unis et plus généralement la fin probable sinon prochaine du long épisode de taux nuls ou négatifs. À ce jeu de bascule, le franc fort n'est pas gagnant, car si la confiance revient, il n'y a plus beaucoup de raisons de le privilégier dans les politiques de placement. Et le «carry trade», cette manière très spéculative de profiter des écarts de rendement, est en train de faire son grand retour.

Le soulagement que l'affaiblissement spontané du franc procure à une Banque nationale qui s'évertue depuis tant d'années à l'obtenir n'est peut-être pas ap-

pelé à durer, mais sa simple manifestation montre à quel point ce sont les masses de capitaux en mouvement, et non les interventions d'une seule banque centrale, en l'occurrence la nôtre, qui déterminent les cours de change. Tant et si bien qu'on en revient invariablement à la question de l'autonomie monétaire de la Suisse, ou plutôt à la vérification de la pertinence, appliquée au cas de la Suisse, du fameux «trilemme monétaire» de Robert Mundell, selon lequel un pays ou une zone monétaire (telle la zone euro) ne peut à la fois maintenir la libre circulation des capitaux, un taux de change fixe et une politique monétaire indépendante (c'est-à-dire, par exemple, resserrer le crédit et faire monter les taux d'intérêt quand dans le même temps les autres pays ou zones monétaires empruntent un chemin inverse).

«Espérer que le niveau de la relation de change franc-euro atteint ces derniers jours ces derniers jours de manière durablement tient davantage du désir que des réalités.»

Espérer que le niveau de la relation de change franc-euro atteint ces derniers jours se maintienne durablement tient donc davantage du désir que des réalités, sauf dans l'hypothèse où l'une des trois pointes de la triangulation mundellienne, en l'occurrence la dernière, serait abandonnée. En clair, il faudrait admettre pour cela que le franc soit irrévocablement lié à l'euro. Ou, plus clairement encore, que la Suisse fasse partie de la zone euro, ce qui suppose au préalable qu'elle rejoigne l'Union. Indiscible, impensable, inconcevable en l'état actuel de l'opinion, pareille perspective finira bien un jour par s'imposer comme une évidence, tant la marge qui nous sépare d'elle tend au fil des ans et des événements à se réduire, quoi qu'en pensent et prétendent certains.

www.tdg.ch

Mesures sanitaires
● Un prisonnier fait recours En prison on ne badine pas avec le Covid. Lire le cas de ce détenu sanctionné parce que ses enfants l'ont approché de trop près au parloir. Mauro Poggia réagit.

Cisjordanie
● Des ONG alertent Lire pourquoi trois ONG dénoncent les dégâts causés par la loi militaire qui permet à l'armée israélienne d'entrer par la force chez les Palestiniens de Cisjordanie.

«Walking Dead»
● Le retour Lire notre dossier sur le retour de «Walking Dead». La série américaine revient pour une dixième saison. Les produits dérivés, les communautés de fans ainsi que les déclinaisons en films et en BD pullulent.

Courrier des lecteurs

Vaccination promise, puis différée

Lettre du jour

Genève, 25 février L'arrivée des premiers vaccins contre la Covid pendant les derniers jours de décembre a été accompagnée d'un planning prévisionnel de vaccination avec une priorisation annoncée aux habitants âgés de plus de 75 ans, vivant ou non en EMS.

Deux mois plus tard, les 65-75 ans s'attendaient à voir leur tour arriver, les risques encourus restant clairement supérieurs au reste de la population.

Faux espoir, la priorité a désormais été donnée aux soignants et aux citoyens âgés de 50 à 65 ans présentant des co-



PHOTO: M. MARTIN

morbidités. Loin de moi l'idée de critiquer ce changement d'objectif. J'ai la chance de ne pas pré-

sender cette comorbidité problématique qui justifierait une priorité.

Une première dans les urnes

Carouge, 26 février Je n'ai jamais aimé Pierre Maudet, son côté arrogant, ses manières de gagnant, sa mise en scène de lui-même m'ont toujours rendu méfiant. Néanmoins, je me méfie tout autant de la broyerie médiatique qui tend à nous dicter notre façon de penser.

C'est la raison pour laquelle j'ai suivi avec intérêt le procès du conseiller d'État pour me faire une idée. Et j'en ressors avec le sentiment d'un verdict pour l'exemple quand d'autres politiciens ont fait exactement la même chose: se faire payer un voyage par la couronne émirate sans avoir été accusés.

Si le Conseil d'État devrait se taire par respect des électeurs, il n'est pas ici question de corruption. Pierre Maudet a été condamné non pas sur un fait avéré mais sur un soupçon, «ce lui d'avoir pris le risque d'être redevable». Est-ce que les cinq élus en ville de Genève qui se sont payés des taxis et des soirées dans des boîtes de nuit avec l'argent des Genevois ont été condamnés? Non. Le ministère public s'est empressé de classer l'affaire après que certains ont remboursé les sommes indûment prises dans les caisses de la ville. À choisir entre un homme clivant qui a trouvé des solutions pour les indépendants et les moralistes impuissants, je voterai pour la première fois de ma vie Maudet.

Alain Luthi

de fonction en évoquant un fait diplomatique inconnu du public. Cette violation de leur devoir de réserve à deux semaines des élections est choquante. Tous deux interviennent alors qu'ils sont les garants de la bonne tenue de l'élection; leurs sorties intempestives pourraient même invalider le résultat tant elles tendent à influencer les électrices et les électeurs.

Ce qui fonde notre démocratie, c'est la séparation des pouvoirs. Le pouvoir exécutif n'a pas à commenter une décision judiciaire, et inversement le pouvoir judiciaire devrait être totalement éloigné des influences partisans.

Je m'interroge sur la capacité de nos édiles à tenir leurs rôles et sur la hargne qu'ils mettent à assassiner l'un des leurs, dans un total manque de décence. Si leur énergie était centrée sur la résolution des problèmes, toutes les personnes qui souffrent des décisions de fermeture seraient assurément mieux protégées.

Inverser les priorités

Genève, 23 février L'augmentation de Bertrand Levrat a fait beaucoup de bruit sur la forme, qu'il s'agisse du manque de transparence, des mérites d'un directeur hospitalier ou même du timing d'une telle décision en période de crise. Étant donné que le problème soulevé est bien plus profond, il est trop tard pour y renoncer dans l'espoir de diluer le malaise. Précisons d'abord qu'environ 75% des femmes salariées gagnent moins de 70'000 francs, le montant de l'augmentation en cause. Ensuite, le directeur des HUG gagne déjà huit fois le salaire minimum genevois et, en un seul jour de travail de direction, il engrange une fois et demie le minimum vital mensuel. D'ailleurs, ce dernier sera probable-

ment majoré de 23 francs par mois selon un projet présenté par Thierry Apothéloz, magistrat en charge du DCS.

Si l'on compare ces deux extrêmes, il faut croire qu'élever le standard de la dignité humaine ne pèse que 0,4% en rapport avec les ambitions des hauts salaires.

Il est temps d'inverser les priorités car les inégalités sont devenues insoutenables socialement.

Esteban Munoz

Les limites de la négociation

Genève, 21 février Lorsqu'on souhaite négocier avec l'Iran, en vue d'obtenir une normalisation globale, on perd de vue l'essentiel: l'Iran est littéralement obsédé par sa vindicte contre Israël depuis 1979. Sa volonté de «raser» Israël est quotidienne et ne revêt aucun masque. Il y a malheureusement à parier que l'Iran portera coûte que coûte sa bombe atomique... au seuil de la déflagration. Il n'y aura, ce jour-là, certainement que l'État d'Israël pour mettre un terme à ce projet d'anéantissement. Le romantisme politique s'accommode mal... du réalisme!

Laurent Picard

Qualificatifs déplacés

Genève, 23 février J'ai lu avec intérêt votre article concernant une rentrée bienvenue pour une partie des enfants new-yorkais. («Tdg» 25 février) En ef-

Écrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à courrier@tdg.ch, ou à Tribune de Genève, courrier des lecteurs, cp 5155, 1211 Genève 11. Votre texte doit être concis (1400 signes maximum), signé et comporter vos coordonnées.

Tous les blogs sont sur <http://blog.tdg.ch>

Jaccottet

Jean-Noël Cuénod Anne Perrier, André du Bouchet, Yves Bonnefoy et aujourd'hui Philippe Jaccottet... L'une après l'autre les grandes voix s'éteignent dans les brumes de la plaine. Nous nous sentons bien seuls. Il fait froid au cœur. Leur disparition n'a pas fait flamber les

médias. Dieu merci. L'époque - qui a le mauvais goût très sûr - ne mérite pas ces grands maîtres en poésie [...]. Son œuvre considérable s'étend sur trois quarts de siècles et compte une cinquantaine de recueils, carnets et récits, des «trois poèmes aux démons», précédés d'«Agitato» parus en 1945 Aux Portes de France (Porrentruy, au-

jourd'hui canton du Jura) jusqu'aux ultimes, «La Clarté Notre-Dame» et «Le dernier livre de Madrigaux», publiés tous deux en 2021 chez Gallimard. Considérable, son œuvre de traducteur l'est tout autant. Citons, entre bien d'autres: l'«Odyssée» d'Homère, les œuvres de Rainer Maria Rilke, celles de Thomas Mann («Mort à Venise»),

de Hölderlin, de Robert Musil qu'il a contribué de façon déterminante à faire connaître aux lecteurs de langue française. Jaccottet est entré en poésie sous l'éclairage de son mentor, le poète, vaudois comme lui, Gustave Rouv, injustement méconnu hors des étroites frontières de la Suisse romande. [...] jncuenod.blog.tdg.ch

Hospitalisations sociales

Quand l'hôpital accueille les enfants en difficulté

Ils ne sont pas malades, mais ils sont hospitalisés pour des troubles du comportement ou parce que leur famille est en crise, faute de foyers adaptés à leur situation.

Laurence Bézaguet

Chaque année, des centaines d'enfants sont placés dans des foyers pour des problèmes psychiques ou de comportement. Or, parce que leur milieu familial traverse une situation de crise ou qu'ils doivent être protégés lorsque leur vie est en danger. Or, avec la pénurie actuelle de places dans les structures adaptées - dont des familles d'accueil également - ces mineurs doivent parfois séjourner aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). On parle alors d'hospitalisations sociales. Une solution décriée. «L'hôpital n'est pas un lieu de vie adéquat pour des enfants non malades»: médecins, éducateurs, élus politiques, tous s'accordent à dénoncer l'hospitalisation de ces jeunes, certes en détresse, mais ne souffrant d'aucune pathologie médicale à proprement parler.

À la fin de 2017 - année record avec 141 enfants non malades hospitalisés - le Grand Conseil a d'ailleurs voté à l'unanimité une motion multipartis intitulée «Pour que les hospitalisations sociales cessent!» Et le parlement d'inviter alors le Conseil d'État à développer notamment le nombre de places en foyer et à pérenniser les prestations de l'action éducative en milieu ouvert (AEMO): «Le manque de stimulation, le peu de prise en charge psychoaffective et de soutien scolaire sont autant d'exemples illustrant le fait qu'un placement en milieu hospitalier n'est pas optimal.»

Dans son rapport d'évaluation de politique publique en matière de protection des mineurs présenté en novembre 2016, la Cour des comptes avait déjà fait ce constat. Et recommandé, dans la foulée, d'augmenter les capacités des foyers d'urgence et de maintenir à domicile des mineurs en attente d'un placement.

Baisse depuis le pic de 2017 Le nombre d'hospitalisations sociales concernant les enfants a, il est vrai, beaucoup progressé entre 2013 (17 cas, chiffre le plus bas ces dernières années) et 2017 (pic à 141 cas). Les journées d'hospitalisation durant cette même période sont, elles, passées de 790 à 3650.

Trois ans plus tard, qu'en est-il de l'évolution du nombre de ces hospitalisations? «Les chiffres sont heureusement à la baisse. Quelques 68 enfants ont été hospitalisés en 2020 avec un pic de 9 hospitalisations simultanées au mois de mars», informe Madeleine Mirabaud, médecin adjointe du Groupe de protection de l'enfant au Département de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, responsable des hospitalisations sociales. Parmi eux, des bébés, des enfants en âge scolaire, des adolescents accueillis dans



Accueil La doctoresse Madeleine Mirabaud, responsable des hospitalisations sociales (à g.), et Denise Girard Pichoud, infirmière responsable d'équipe de soins. LUCIEN FORTUNATI

différentes unités de l'Hôpital des enfants. Mais parfois aussi dans les services de chirurgie et d'orthopédie quand il manque des places en pédiatrie.

«Ces enfants ne sont pas regroupés en un seul lieu, on n'a volontairement pas voulu créer un tel service. Ce n'est pas la mission des HUG», explique la doctoresse qui estime, elle aussi, que l'hôpital n'est pas adapté à des enfants en bonne santé: «Ils ont besoin de

contacts et d'interactions rapprochées qui ne sont de loin pas optimaux en milieu hospitalier. Si les soins de base tels que la toilette, repas et autres sont prodigués, il ne peut en être de même pour les apprentissages, les jeux et la prise en charge psychoaffective.»

Covid bénéfique Par chance, la pandémie a quelque peu ralenti l'activité générale de l'Hôpital des enfants et ce dernier,

contrairement aux HUG en général, n'a pas eu besoin de consacrer des chambres à des patients Covid.

Relevons finalement qu'une convention lie les HUG avec l'Office de l'enfance et de la jeunesse qui assure le financement des hospitalisations sociales. En 2020, les charges se sont élevées à 1'694'925 francs; la facture avait atteint 3'698'409 francs lors du pic de 2017. Un office qui se réjouit de la baisse du nombre d'hospitalisa-

tions sociales: «Elle résulte d'une attention portée, sans relâche, par l'ensemble des acteurs, à la prévention et la lutte contre cette prestation. Elle s'explique aussi par l'ouverture de nouvelles places en foyers d'urgence (comme la Maison Yamba en 2019) et par le fort développement de l'AEMO aussi bien par l'augmentation quantitative du nombre de mesures, que par la diversification des types de mesures avec la mise sur pied de

l'AEMO de crise.» En 2020, les foyers proposaient 344 places et les familles d'accueil 234 places. L'Office de l'enfance et de la jeunesse cherche constamment de nouvelles familles d'accueil avec hébergement.

Lire l'éditorial en une: «Le soignant n'est pas un éducateur!»

«Tout cela est particulièrement chronophage»

● Comment s'organise la vie de mineurs non malades en milieu hospitalier? Le quotidien est très différent en fonction de leur âge, mais le principe de base est identique, précise la Dr^o Mirabaud: «On s'intéresse au développement des enfants, même si on ne pourra jamais y consacrer autant de temps qu'une structure dédiée à cet objectif.» Elle ajoute: «Certains enfants sont scolarisés, ce qui génère des difficultés de déplacement en fonction de l'éloignement des établissements. Heureusement, le Service de protection des mineurs (SPM) nous aide à organiser les transports.» Des enseignants viennent aussi donner leurs leçons sur place, sans oublier l'apport de la garderie de l'Hôpital pour les plus petits. «On essaie de gérer le quotidien avec des infirmiers référents pour apporter une certaine stabilité», note encore Madeleine Mirabaud. Pour les bébés, les besoins sont importants au niveau du soutien affectif, souligne, de son côté, l'infirmière responsable d'équipe de soins, Denise Girard

Pichoud: «Outre les soins de base, l'hygiène et l'alimentation, les liens sont indispensables pour que les plus jeunes aient des repères, même si on ne remplace pas les parents. Selon le cadre donné par le SPMi, qui diffère en fonction de chaque situation, nous accompagnons et apportons un soutien à la parentalité.» Madeleine Mirabaud renchérit: «On travaille beaucoup avec les pédopsychiatres pour tenter de réduire au maximum les effets délétères de l'hospitalisation. Parfois, quand on ne peut pas mélanger ces mineurs avec des enfants malades, ils n'ont des contacts qu'avec des adultes. Si l'hospitalisation se prolonge, cela augmente les problèmes. La vie normale d'un enfant, c'est la famille, l'école, les copains, courir.» L'infirmière Girard Pichoud indique que «les collaborateurs essaient de faire en sorte que leur existence ressemble le plus possible à celle de tout autre enfant». Tout cela est particulièrement «chronophage», commente la Dr^o Mirabaud:

«Même si cette mission est d'intérêt public, on ne peut pas accueillir tous les enfants en difficulté du canton. On n'est pas une garderie, encore moins un foyer!» Car il faut aussi s'entretenir avec le réseau, prévoir à quel moment l'enfant pourra rejoindre une structure plus adéquate, illustre Denise Girard Pichoud: «Cela demande un gros investissement de la part du personnel, qui doit endosser un rôle d'éducateur. Or, non seulement ce ne sont pas forcément des compétences soignantes, mais on doit, en plus, continuer à s'occuper des autres enfants malades.» Les mineurs hospitalisés pour des raisons sociales arrivent parfois avec un pantalon et un tee-shirt; ils sont un peu perdus et «s'accrochent souvent à une professionnelle, observe-t-elle. Les plus petits ont besoin d'une présence, d'être portés... Il n'est pas rare que l'on rencontre une infirmière pianoter sur l'ordinateur pour documenter les soins dans le dossier informatique avec un bébé dans les bras. Ils ont besoin d'une figure

d'attachement.» Chaque tranche d'âge a ses spécificités, précise Madeleine Mirabaud: «Les enfants d'âge scolaire doivent constamment être occupés. On va axer l'occupation sur le jeu grâce notamment à des associations bénévoles et les Hôpitaux. Une journée à l'hôpital, c'est long. Et les ados sont quant à eux bien souvent en pleine rupture, sans projet de vie. On doit parfois faire face à leur agressivité, ils s'inquiètent de la suite prévue pour eux...» Si ces enfants ne sont pas contagieux, ils peuvent dormir avec des petits malades. Ils mangent en général tous ensemble à la cuisine de l'unité qui les accueille. «De la solidarité se crée entre eux et notamment ceux qui restent longtemps, concluent nos deux interlocutrices. Ils se racontent leurs histoires, se retrouvent pour regarder la télé ensemble. Nous créons des groupes et faisons au mieux avec les limites de l'exercice, bien conscients de l'absurdité de leur quotidien en milieu hospitalier.»

Laurence Bézaguet